



ABA PARTENAIRES SA
AGITATEURS D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
004121 721 26 26

VEVEY <
DEMAIN
OBJECTIF GARE
ENSEMBLE
CRÉONS L'AVENIR!

2030



Ville de Vevey | Rapport de synthèse de la démarche participative

"OBJECTIF GARE - ENSEMBLE CRÉONS L'AVENIR !"

7 mai 2024 | Rapport de synthèse



ABRÉVIATIONS

BAMO	Bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage
B+R	Bike & Rail / Bike & Ride
CFF	Chemins de fer fédéraux suisses
COFIL	Comité de pilotage
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
MEP	Mandats d'étude parallèles
MVR	Transports Montreux-Vevey-Riviera
PA5	Programme d'agglomération de 5 ^e génération
PMR	Personne à mobilité réduite
P+R	Park & Rail / Park & Ride
RC	Route cantonale
TIM	Trafic individuel motorisé
VMCV	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

TABLE DES MATIÈRES

1 - INTRODUCTION ET CONTEXTE	4
1.1 - Préambule	4
1.2 - Objectifs du processus participatif	5
2 - CADRE DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE	6
2.1 - Acteurs du projet et chronologie	6
2.2 - Organisation des ateliers	7
3 - RÉSULTATS DES ATELIERS PARTICIPATIFS	8
3.1 - Ateliers diagnostic	8
3.2 - Atelier commerçants	14
3.3 - Ateliers vision d'avenir	15
3.4 - Synthèse des ateliers	16
3.5 - Sondage en ligne	18
4 - CONCLUSION	19
4.1 - Boite à idées	19
4.2 - Conclusions	19
ANNEXES	
Annexe 1 - Photos des productions des ateliers participatifs	
Annexe 2 - Rapport du sondage en ligne	

1 - INTRODUCTION ET CONTEXTE

1.1 - PRÉAMBULE

La place de la Gare de Vevey fonctionne comme le cœur névralgique de la Commune. Il connecte le Nord et le Sud de la ville, accueille l'actuelle gare des MVR, les parkings P+R, B+R, les places de dépose-minute et le parking Gare Centre. Toutefois, le site présente de nombreux déficits fonctionnels dans sa configuration actuelle. Les arrêts de bus sont dispersés, les liaisons de mobilité douce ne sont ni optimisées ni sécurisées, et le flux des véhicules automobiles au niveau du giratoire est congestionné aux heures de pointe. Forte de ces constats, la Municipalité de Vevey a décidé de lancer le projet de réaménagement "Interface gare" avec comme objectifs :

- Durabilité : créer une place publique résiliente et visant des objectifs de durabilité ambitieux.
- Mobilité : placer l'humain au centre de la réflexion, assurer la sécurité, l'accessibilité et la fonctionnalité des espaces, répondre aux besoins de tous les modes de transports, favoriser mobilité douce et transports publics, offrir des conditions d'accueil favorables aux voyageurs, favoriser la proximité spatiale entre arrêts de transports publics.
- Espaces publics et urbanisme : garantir la réalisation d'espaces publics polyvalents, intégrer les besoins des usagers (fonctionnalité et confort), tenir compte des possibilités de développements des bâtiments alentours.
- Attractivité commerciale : garantir le maintien de l'attractivité du cœur commercial, culturel et social accessible tous et évaluer les possibilités de développement.

Compte tenu des enjeux majeurs du site de l'interface de la gare à l'échelle de la ville comme de l'agglomération, la Commune souhaite inscrire ce projet dans le programme d'agglomération de 5^e génération (PA5), afin de pouvoir bénéficier de subventions fédérales et démarrer les travaux de réaménagement entre 2028 et 2032.

Avant le premier coup de pioche, une série d'études préliminaires de l'Interface de la Gare de Vevey ont été engagées pour fixer les éléments clés du projet et définir les besoins futurs, notamment en matière de mobilité, d'espaces publics et d'attractivité.

Parallèlement à ces études spécialisées, la Ville de Vevey a entrepris une consultation des acteurs concernés, afin de tenir compte de leur expertise d'usage. Un dispositif consultatif étendu a été déployé pour recueillir l'avis des habitants, pendulaires commerçants et institutions via des tables rondes, des marches et divers ateliers de réflexions.

Le présent rapport de synthèse expose le contexte, le cadre et les objectifs de la consultation. Il résume ensuite les principaux résultats.

Affiche de communication in situ des ateliers de participation - Début janvier 2024



1.2 - OBJECTIFS DU PROCESSUS PARTICIPATIF

Les objectifs de la démarche consultative déployée dans le cadre des études "Interface gare" sont les suivants :

- Informer les acteurs des intentions de la Municipalité pour le périmètre "Interface gare".
- Présenter aux participants les résultats des études techniques réalisées dans le périmètre d'étude par un groupement d'ingénieurs spécialisés (ingénieur mobilité, urbanisme).
- Recueillir l'expérience des acteurs présents sur l'Interface gare, afin d'établir un diagnostic de la situation actuelle.
- Imaginer une "vision idéale" pour l'interface de la gare à l'avenir.
- Concevoir une "vision concrète" en tenant compte d'une partie des contraintes identifiées par le groupement d'ingénieurs spécialisés.
- Lancer une dynamique participative et constituer un groupe de suivi chargé d'accompagner les prochaines étapes (MEP, concours, etc.).

Le présent rapport constitue une synthèse des résultats du diagnostic participatif et de la vision d'avenir issus de l'ensemble des ateliers. Les citations et les images reportées dans le corps du présent rapport sont des exemples prélevés de l'ensemble du matériel produit par les participants lors des ateliers.

Note

pour faciliter la lecture, les noms et adjectifs son indiqués au masculin et non au féminin (ex. "participants"). Les interventions reportées dans le présent rapport représentent un panel varié des participants présents aux ateliers.

Ateliers vision d'avenir - Soirée du 29 février 2024



2 - CADRE DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

2.1 - ACTEURS DU PROJET ET CHRONOLOGIE

Le projet "Interface gare" mobilise plusieurs acteurs, réunis au sein de groupes spécifiques qui orientent le projet et décident des points clés en fonction de leur compétence :

Entités décisionnelles	Municipalité Canton Propriétaires fonciers
Groupe de pilotage	Ville de Vevey Canton (DGMR) Transporteurs (CFF, VMCV, MVR) Propriétaires fonciers (sur demande)
Groupe de travail	Ville de Vevey Canton (DGMR) Transporteurs (CFF, VMCV, MVR) Agglomération Rive-Lac
Groupe de projet	Ville de Vevey- Service de l'urbanisme et de la mobilité

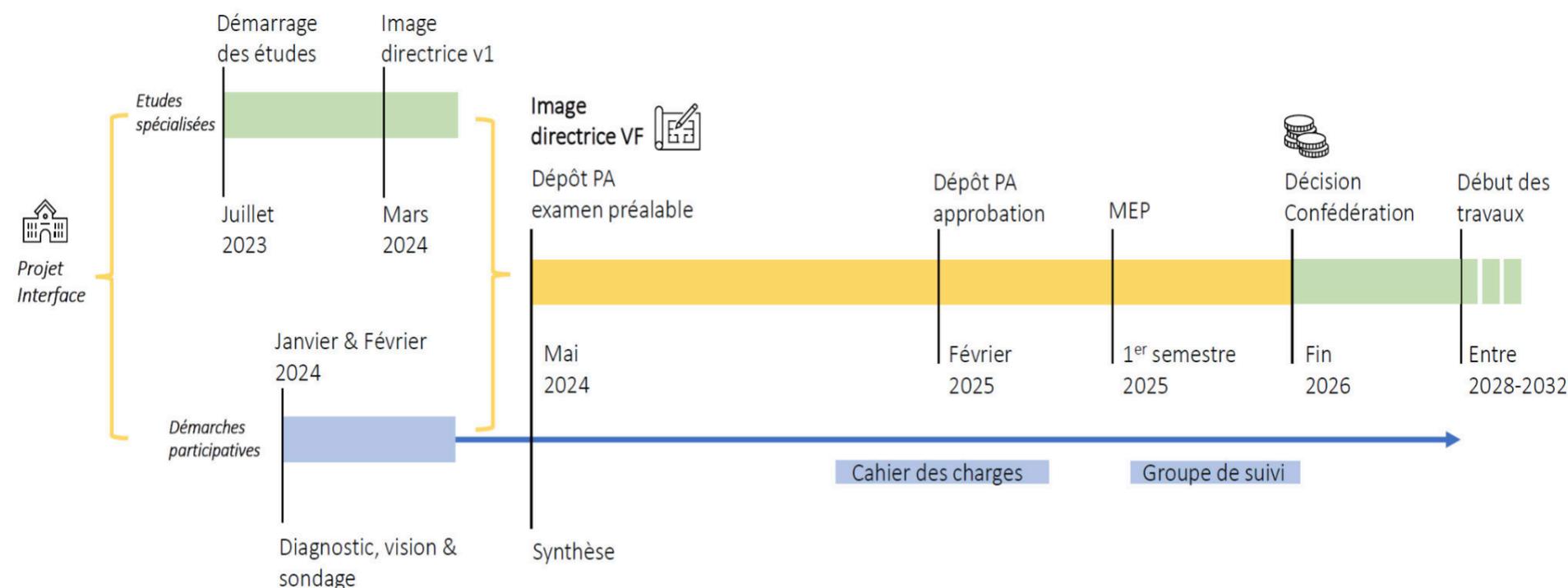
Les études d'urbanisme et de mobilité concernant le projet "Interface gare" sont réalisées par un groupement de mandataire constitué de RR&A, team+ et MCR. Le bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO) ABA PARTENAIRES SA appuie la Ville de Vevey dans le suivi du projet jusqu'à l'organisation et la gestion du concours voire des MEP. Il se charge également de la démarche participative.

La société civile au sens large (population, commerçants, représentants d'associations, etc.) a été conviée en parallèle des études spécialisées pour apporter son expertise sur le fonctionnement et l'usage de l'interface de la gare dans le cadre de démarches participatives. Ce groupe avait pour responsabilité de transmettre de l'information, d'être force de proposition et de discuter des contraintes techniques connues.

Les résultats de cette consultation sont synthétisés dans un plan du diagnostic participatif, ainsi que dans un plan de la vision participative. Ce dernier est l'un des éléments pris en compte pour élaborer l'image directrice soumise pour obtention des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération.

A la fin de cette première étape de la démarche participative, un groupe de suivi est constitué, afin de prolonger la participation pour le concours ou le MEP qui sera organisé sur l'interface de la gare.

Chronologie du projet "Interface gare" de la Ville de Vevey



2.2 - ORGANISATION DES ATELIERS

La consultation de la population s'est articulée autour de plusieurs ateliers participatifs visant à recueillir les avis sur l'état actuel de la situation "Ateliers diagnostic" ainsi que la vision souhaitée à long terme "Ateliers vision d'avenir". Les détails organisationnels des ateliers organisés figurent dans le plaquette de communication ci-contre. En résumé le contenu des ateliers est le suivant :

Phase 1 - Diagnostic

Les trois premiers ateliers de diagnostic organisés durant cette première phase ont dans un premier temps permis d'informer les participants sur la nature du projet, son calendrier indicatif et sur l'avancement des études spécialisées.

Dans un second temps, l'objectif était de recueillir leur avis sur la situation actuelle en matière de mobilité, d'urbanisme et espaces publics, d'attractivité et commerces sur l'interface de la gare. Au total, 72 personnes ont participé aux ateliers de cette première phase.

Phase 2 - Vision d'avenir

Cette phase, constituée d'une nouvelle série de trois ateliers avait pour objectif de restituer les résultats de la phase 1 aux participants, puis de leur laisser la possibilité d'imaginer et de proposer une vision d'avenir pour l'interface de la gare. La phase 2 se compose d'un atelier spécifique pour les commerçants et d'ateliers vision d'avenir ouverts à tous.

La consultation spécifique des commerçants a été l'occasion d'informer les commerçants sur le diagnostic technique, réalisé par le groupement des mandataires des études préliminaires, ainsi que de recueillir leur avis à travers deux exercices de travail en plénum : avec un premier exercice de diagnostic, ainsi qu'un deuxième de vision d'avenir. Cette rencontre a réuni 21 personnes au total.

Les deux ateliers en salle d'élaboration de la vision d'avenir ont dans un premier temps été l'occasion de restituer à la population les résultats des ateliers diagnostic, de présenter les derniers développements des études préliminaires et de présenter les résultats de l'atelier réalisé avec les commerçants. Dans un deuxième temps l'objectif était d'élaborer une vision idéale de la gare, puis une vision concrète en fonction des contraintes connues à ce jour et des objectifs d'évolution à l'horizon 2030. Ces rencontres ont réuni 38 personnes au total.

Phase 3 - Restitution

Un premier retour sur les ateliers participatifs est effectué via le présent rapport de synthèse. Compte tenu de l'ampleur des enjeux et des contraintes dans le périmètre du projet "Interface gare", des compléments d'études techniques doivent encore être réalisés avant de pouvoir transmettre une image directrice consolidée au bureau d'agglomération. La présentation complète des résultats prévue le 30 mai est reportée à l'automne 2024.

Nota bene

L'ensemble des planches et diverses productions fournies par les participants aux ateliers mentionnés ci-dessus figurent en annexe du présent rapport.

Flyer de communication du processus participatif (source : Ville de Vevey)

VEVEY <
DEMAIN

2030

VOS IDÉES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES ALENTOURS DE LA GARE

Plus de bancs, de végétation, des accès facilités pour les poussettes, davantage d'emplacements pour les vélos, des arrêts de bus supplémentaires, une aire de jeux ?

Quels que soient vos idées et souhaits, nous aimerions les entendre !

Dans le cadre du réaménagement des alentours de la gare de Vevey, la Municipalité vous convie à des ateliers participatifs et à des marches exploratoires.

Comment participer ?

En vous inscrivant à un ou plusieurs rendez-vous listés ci-dessous. Chaque événement sera suivi d'un apéritif convivial. Ne tardez pas, les places sont limitées !

PHASE 1

ATELIER FORCES ET FAIBLESSES DES ALENTOURS DE LA GARE

Jeudi 18 janvier 2024 De 18h à 21h

Ouvert à toutes et tous

MARCHES EXPLORATOIRES DES ALENTOURS, SUIVIES D'UNE PARTIE EN SALLE

Jeudi 25 janvier 2024 De 18h à 21h

Thèmes spécifiques: la sécurité, l'accessibilité pour les femmes, les personnes âgées et celles à mobilité réduite.

Samedi 27 janvier 2024 De 9h30 à 12h30

Pour les enfants et les familles

PHASE 2

GARE 2030: VOS IDÉES ET VOS SOUHAITS POUR L'AVENIR

Jeudi 29 février 2024 De 18h à 21h

Ouvert à toutes et tous

Samedi 2 mars 2024 De 9h30 à 12h30

Ouvert à toutes et tous

PHASE 2

POUR LES COMMERÇANTE-E-S DU QUARTIER

Lundi 26 février

De 9h à 12h

PHASE 3

RETOUR SUR LES ATELIERS ET PERSPECTIVES POUR LE FUTUR QUARTIER DE LA GARE

Jeudi 30 mai 2024 De 18h30 à 20h30

Ouvert à toutes et tous

Inscription obligatoire avant le 11 janvier 2024

sur www.demain.vevey.ch ou par téléphone au 021 925 34 93

Le lieu vous sera communiqué avec la confirmation d'inscription.

Aucune date ne vous convient ? Vous pourrez donner votre avis grâce au sondage en ligne qui sera lancé en janvier 2024.



demain.vevey.ch

3 - RÉSULTATS DES ATELIERS PARTICIPATIFS

3.1 - ATELIERS DIAGNOSTIC

ATELIER EN SALLE

Déroulement

Après une présentation du contexte, un premier moment de question-réponse a permis aux participants d'indiquer les points forts et faibles de l'interface de la gare (voir annexe). Ce premier échange a été repris à la fin de l'atelier pour vérifier que tous les éléments figurent dans les résultats des exercices thématiques.

Quatre groupes ont dans un second temps travaillé en parallèle sur des planches utilisées lors de l'atelier (ci-contre planche mobilité). Les chapitres qui suivent synthétisent les résultats de ces ateliers.

Lors d'un exercice conclusif, une synthèse pondérée des résultats par thématique a été réalisée. Cet exercice de synthèse, réalisé par les mêmes participants réorganisés en regroupant les responsables thématiques, a permis de produire trois planches, qui ont été présentées en plénum.

Résultats - Mobilité

Selon les participants, les forces de l'interface de la gare résident dans son P+R bien localisé au Nord de la gare (tout en étant trop petit) et dans la bonne visibilité du secteur Sud. L'accès aux quais CFF depuis le passage sous-voies Saint-Antoine est relevé comme un autre éléments positif, qui a amélioré la perméabilité piétonne du secteur.

Toutefois, le secteur à l'étude est principalement caractérisé par ses faiblesses en termes de mobilité en particulier pour les conflits entre les usagers des différents modes. Le grand flux de véhicules motorisés sur la route cantonale (RC) 780 rentre en conflit avec les autres modes (piétons, cyclistes, etc.). La proximité de plusieurs passages piétons est également générateur de conflits avec les autres modes de mobilité. Les participants ont souligné le manque général de fluidité du trafic dans le périmètre (tous modes confondus) ; spécifiant que la surcharge de trafic sur la route cantonale serait, entre autres, due à la sortie du parking souterrain Midi-Coindet, qui augmenterait le nombre de véhicules empruntant le giratoire.

Les espaces de stationnement existant sur l'interface de la gare pour les différents modes sont considérés comme dispersés et se distinguent par un manque de clarté. La mauvaise répartition du stationnement vélo a été relevée, avec une offre insuffisante devant la gare et en haut de la rue des Communaux (prêt de l'accès au quai 1) et des installations pas assez sécurisées. Par ailleurs, il y a un besoin de pistes cyclables (et non de bandes cyclables) ainsi que de davantage de vélos en libre service.

Concernant la mobilité douce, les cheminements piétons, les passages piétons (temps d'attente trop longs) ainsi que la transition vers le lac et la vieille ville sont évalués comme insatisfaisants, tout comme la répartition dispersée des arrêts de bus. Enfin, la signalétique est considérée comme peu claire et l'accessibilité PMR à améliorer.



MOBILITÉ

ATELIERS PARTICIPATIFS - DIAGNOSTIC



	Secteur Nord		Secteur Sud		Commentaires
	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses	
1 Quelles sont les forces et les faiblesses en termes de mobilité dans le périmètre de l'interface de la Gare ?					
2 Évaluez les liaisons de mobilité douce dans le périmètre de l'interface de la Gare. <i>satisfaisantes vs à améliorer</i>					
3 Évaluez l' accessibilité et l' offre en stationnement de l'interface de la Gare.					



URBANISME & ESPACES PUBLICS

ATELIERS PARTICIPATIFS - DIAGNOSTIC

Résultats - Urbanisme et espaces publics

Concernant cette deuxième thématique, la population a relevé que les espaces publics existants dans l'interface de la gare sont globalement caractérisés par une absence de vie.

Le secteur Nord présente l'avantage d'être plus végétalisé, avec la présence des Bosquets, plus calme et avec moins de trafic de voitures. La qualité de l'ambiance sonore de la Veveyse, avec sa cascade, ainsi que la terrasse de café/restaurant existante sont aussi soulignées. Néanmoins, il est évalué comme étant peu attractif et dynamique, avec des espaces publics manquants ou de mauvaise qualité (trop de surfaces bétonnées/goudronnées), très sombre et d'accès difficile.

Le secteur Sud est estimé pour la largeur de certains trottoirs (autour de Manor et de la Poste), par la présence de commerces, de terrasses de bistrot et de lieux de rassemblement ainsi que par les expositions temporaires en plein air (par exemple Images Vevey). Toutefois, cet espace est trop minéral (manque de végétation et de surfaces perméables), il manque de convivialité devant le bâtiment principal de la gare et ne présente pas d'identité unitaire, avec une multitude de petites placettes, qui sont souvent jugées glauques.

Concernant les aménagements urbains la végétation, les arbres, les fontaines d'eau potable et les jeux d'eau, ainsi que l'accès à la Veveyse sont considérés comme manquants. Ces aménagements sont insuffisants en termes d'ombre, d'éclairage public pour les passages inférieurs et alentours comme de signalisation (info tourisme, etc.). Enfin, des espaces de séjour "multi-positions" corporelles (assis, assis-débout, allongé, etc.) et un espace libre pour des manifestations font défaut dans le périmètre.

Enfin, la sécurité de l'interface de la gare est évaluée comme satisfaisante le jour, mais problématique la nuit, notamment en fonction du genre. Ce sentiment d'insécurité est plus marqué au Nord, dû au manque d'activités, ainsi qu'en proximité des entrées/sorties du passage sous-voies Communaux-Charmontey et dans la Rue des Communaux (près de la gare), à cause du manque d'éclairage. Les passages piétons (avec et sans feu) manquent aussi de sécurité, à cause du conflit marqué entre piétons et voitures, tout comme les passages inférieurs durant la nuit ou le passage à niveau non sécurisé en proximité du quai 7 (trains des MVR, voitures, piétons). De surcroît, certains comportements dangereux des piétons ont également été relevés, comme ceux qui, pressés d'attraper le train, traversent au rouge pour se rendre plus rapidement sur les quais.



<p>1 Quelles sont les forces et les faiblesses des espaces publics compris dans le périmètre de l'interface de la Gare ?</p>	Secteur Nord		Secteur Sud	
	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses
<p>2 Selon vous, quels aménagements urbains manquent actuellement à l'interface de la Gare ?</p>	<p>3 Comment évaluez-vous la convivialité et les services dans le périmètre de l'interface de la Gare ?</p>			
<p>4 Comment évaluez-vous la sécurité au sein de l'interface de la Gare ?</p>	<p>4 Comment évaluez-vous la sécurité au sein de l'interface de la Gare ?</p>			

MARCHES EXPLORATOIRES

Déroulement

Sans introduction préalable, les participants à cet atelier ont effectué un diagnostic personnel *in situ* via une marche exploratoire sur l'ensemble du périmètre. La première marche a été effectuée un soir de la semaine et la seconde un samedi matin, afin de rendre compte de situations différentes. Un carnet de marche a été fourni aux participants pour noter leurs observations. Des informations générales sur le contexte et le déroulement du projet ont été transmises dans un second temps, une fois l'ensemble des participants réuni en salle. Enfin, l'ensemble des participants ont réalisé une synthèse de leurs constats. Cet atelier avait également pour objectif spécifique de rendre compte des enjeux spécifiques relatifs à des groupes en particulier, notamment : les femmes, les enfants et les familles, les personnes à mobilité réduite (PMR).

Résultats - Mobilité

De manière générale, la mobilité piétonne se trouve souvent en conflit avec les autres modes sur la majorité des passages piétons, la place de la Gare, la rue des Communaux, etc. Ces conflits de mobilité ainsi qu'une signalétique peu claire, rendent les chemins du piéton pas aisés, dans toute l'interface de la gare. La réouverture de l'ancien passage inférieur situé dans le prolongement du quai du 8 Mars a été évoquée par la grande majorité des participants.

Plusieurs manques d'accessibilité PMR ont été relevés, notamment pour le passage inférieur Communaux-Charmontey, le quai 1 à côté de la vélostation et le quai du 8 Mars. Au surplus, plusieurs rebords de trottoirs sont trop hauts et certains feux verts trop courts. Enfin, la pente de certains cheminements est jugée comme problématique par les PMR (devant la gare, deux côtés du passage inférieur Saint-Antoine), et une bonne largeur des trottoirs est à garantir.

Résultats - Urbanisme et espaces publics

Les espaces publics sont considérés comme peu attractifs, peu adaptés pour les enfants et leurs parents (poussettes), dépourvus de mobilier urbain, notamment de bancs, et leurs surfaces trop "goudronnées et bétonnées". Ces espaces présentent un fort potentiel de végétalisation, même pour certains murs (glycine ou œuvres d'art mural).

La question de la sensation d'insécurité a été soulignée dans les endroits caractérisés par un manque d'éclairage public ou en lien avec le deal de rue, par exemple autour et dans les passages inférieurs, en bas de la rue des Communaux comme de la place du 14 Juin.

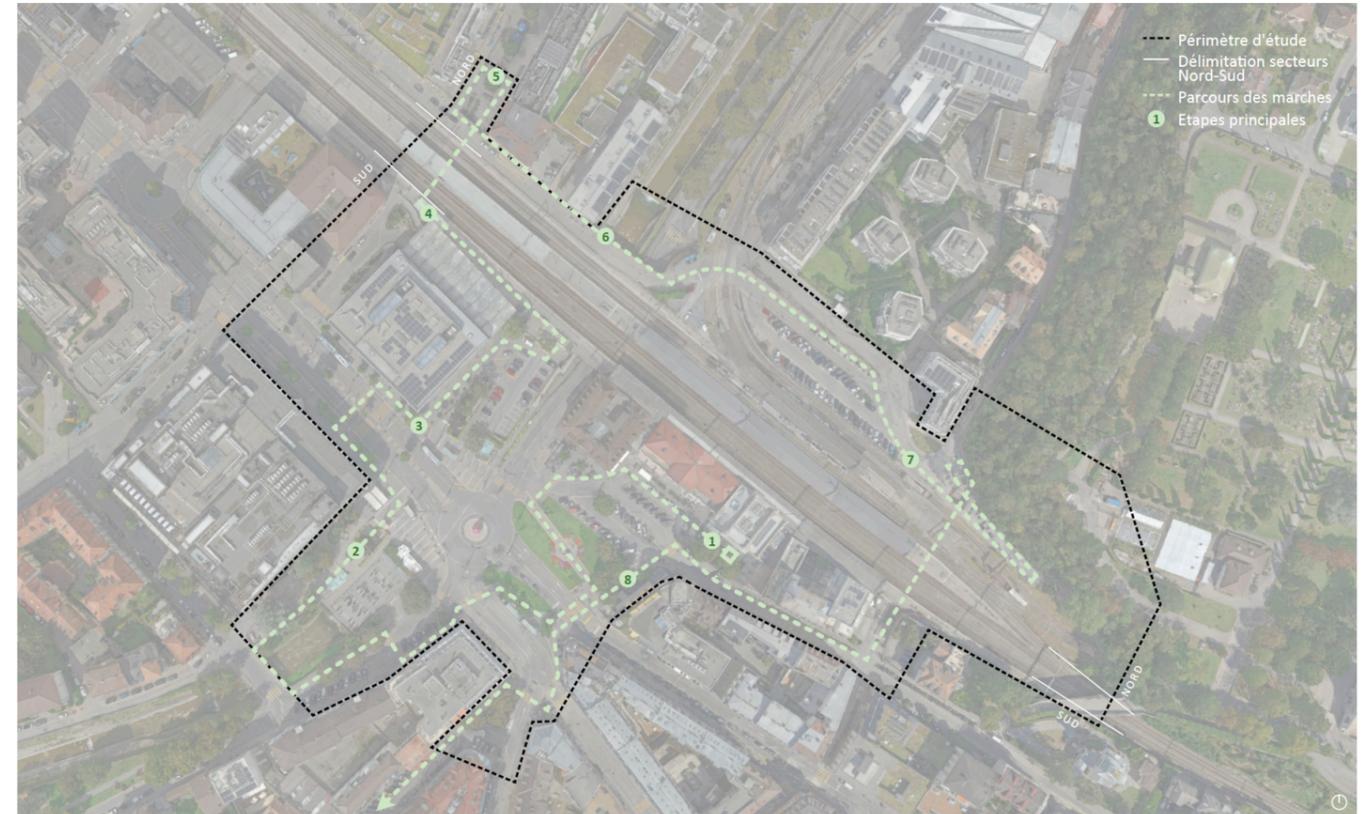
Résultats - Attractivité et commerces

La bonne offre en commerces et cafés/restaurants de la gare et des espace adjacents est considéré comme un plus, tout comme le parterre fleuri et les arbres existants entre gare et route cantonale, ou les bacs végétalisés et les fontaines derrière l'arrêt des bus régionaux. En revanche, il a été observé qu'il faudrait réduire l'éclairage de certains commerces de grande surface et prévoir encore davantage de vert, d'ombre, d'eau (fontaines, jeux d'eau, mise en valeur de la Veveyse) et d'aménagements pour tout âge dans la majorité des autres espaces publics (place de la Gare, place du 14 Juin, sortie Nord du passage inférieur Saint-Antoine, etc.).



PLAN DE L'INTERFACE GARE

MARCHES EXPLORATOIRES

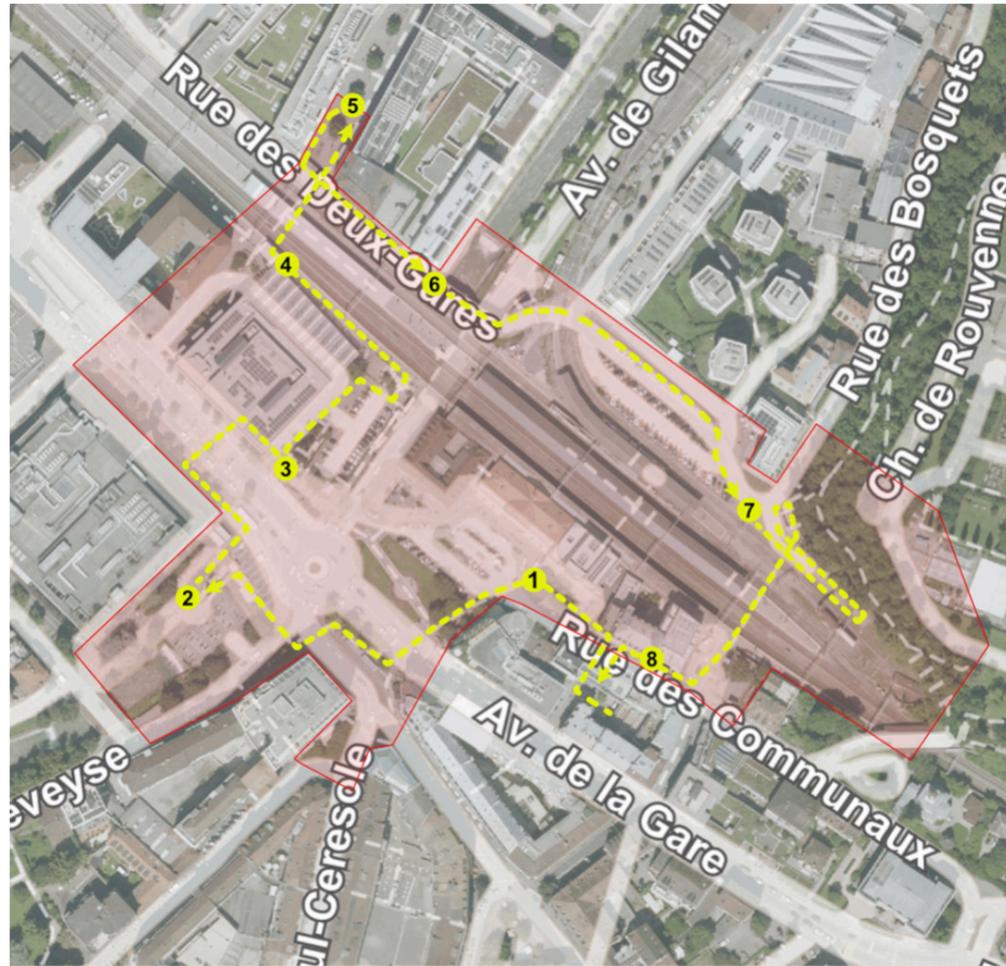


INTERFACE DE LA GARE

MARCHES EXPLORATOIRES



	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5	ÉTAPE 6	ÉTAPE 7	ÉTAPE 8
MOBILITÉ								
URBANISME & ESPACES PUBLICS								
ATTRACTIVITÉ & COMMERCES								



Plan des marches exploratoires tout public



Plan des marches pour les personnes à mobilité réduite

SYNTHÈSE DES ATELIERS DIAGNOSTIC

Les trois ateliers participatifs ont permis d'élaborer un diagnostic citoyen partagé sur la situation actuelle de l'interface de la gare. Les résultats par thématique sont les suivants :

Mobilité

- Conflit marqué entre les différents modes de mobilité (voiture, piétons, cyclistes, etc.).
- L'absence de passage inférieur dans le prolongement du quai du 8 Mars est soulignée.
- Arrêts de bus trop dispersés et éloignés de la gare.
- Divers passages piétons dangereux et feux verts trop courts.
- Complexité de l'interface en tant que piéton : absence de signalétique.
- Les bandes cyclables actuelles sont insuffisantes, besoin de pistes cyclables.
- Espaces de stationnement (vélos, voitures) dispersés et insuffisants, P+R bien placé.
- Accessibilité pour les PMR à améliorer à plusieurs endroits.

Urbanisme et espaces publics,

- Trop de goudron et manque d'arbres, de végétation, d'ombre et de fontaines d'eau potable.
- Sentiment d'insécurité autour des passages inférieurs.
- L'éclairage des espaces publics et des passages inférieurs insuffisant.
- Accès à la Veveyse et à ses berges insuffisant.

Attractivité et commerces

- Absence de vie des espaces publics existants.
- L'absence d'accueil info point à la gare.
- Le calme du secteur Nord apprécié mais il pourrait être dynamisé.
- Activités locales/petites à développer et grandes surfaces à maintenir.
- Lieux de rencontre à développer, par exemple des bistrotts et terrasses.
- L'interface de la gare dans son ensemble est déséquilibrée : secteur Nord inexploité & secteur Sud surexploité.

PLAN

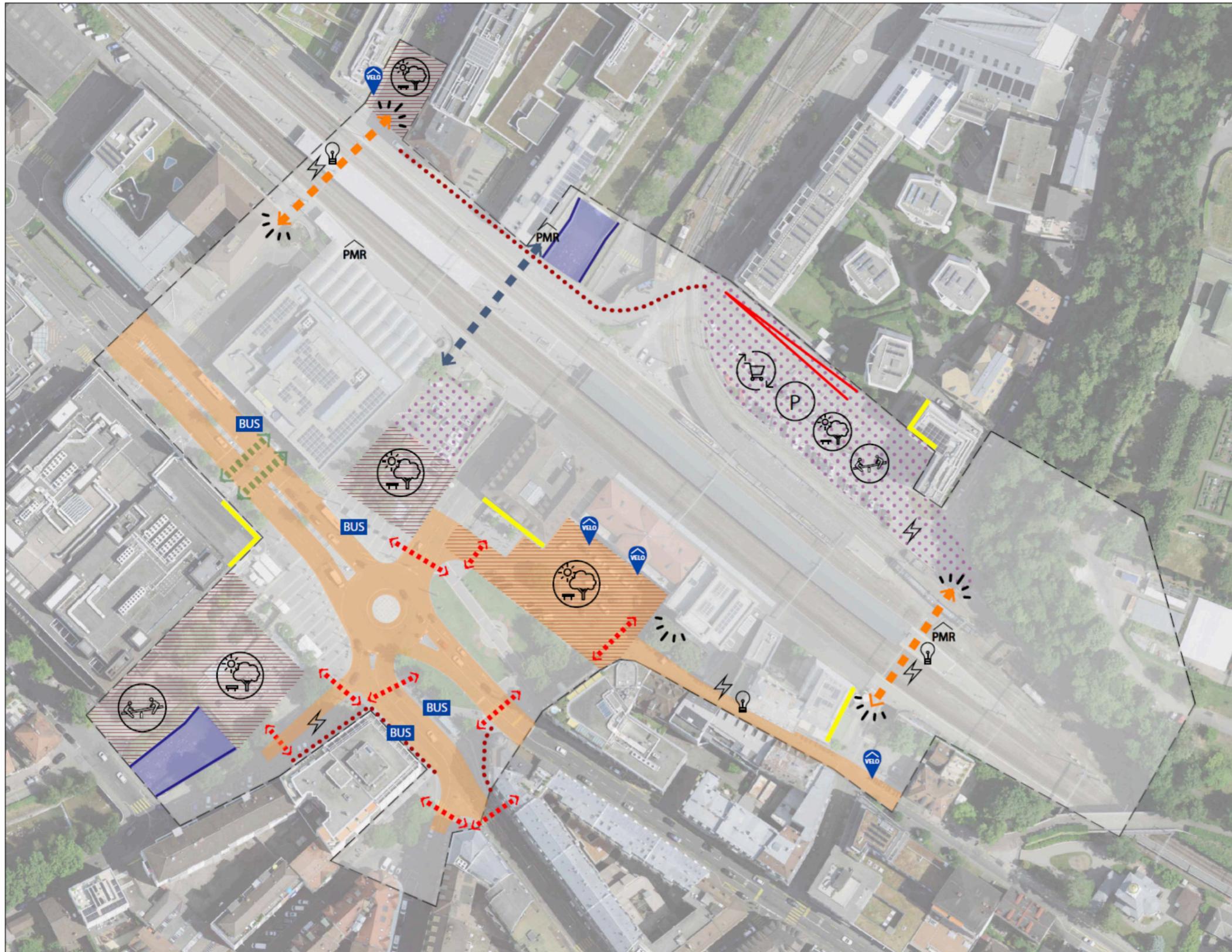
Sur la base de ces éléments de synthèse ainsi que des éléments indiqués en plan par les participants lors des ateliers, un **plan du diagnostic participatif** a été élaboré (voir page suivante).

Marches exploratoires avec la population - Soirée du 25 et matinée du 27 janvier 2024



Plan de synthèse du diagnostic participatif

1:500



LEGENDE

-  Espace public mal valorisé
-  Espace à requalifier
-  Conflicts multimodaux / sécurité mobilité douce faible
-  Trame bleue intéressante mais mal valorisée
-  Passage inférieur problématique
-  Passage inférieur manquant
-  Traversée piétonne dangereuse / désagréable
-  Traversée piétonne adéquate
-  Trottoir étroit / peu de qualité piétonne
-  Rampe désagréable, coupure
-  Terrasse à conserver
-  Arrêt de bus jugé dispersé
-  Places vélos insuffisantes
-  Places TIM utiles, à augmenter
-  Manque de place de jeux
-  Ilot de chaleur / végétation à développer
-  Activité et commerce local à promouvoir
-  Sentiment d'insécurité
-  Eclairage faible
-  Obstacle PMR
-  Absence de signalisation et de repère urbain

3.2 - ATELIER COMMERÇANTS

Déroulement

Un grand nombre d'acteurs économiques (commerces et boutiques, banques, hôtellerie et restauration, etc.) sont présents dans le périmètre et aux alentours directs du projet "Interface Gare". L'intégration de ces acteurs aux réflexions s'est avérée nécessaire pour rendre compte de leur point de vue dans la démarche participative au sens large.

Après une présentation du contexte et du cadre de la participation, deux exercices ont été proposés. Dans un premier temps, les participants ont noté les points forts et faibles du périmètre de réflexion dans son état actuel. Ces retours ont été réunis, lus à haute voix, puis regroupés par grandes thématiques (stationnement, trafic, espaces publics, sécurité, etc.), afin d'identifier et valider les axes forts du diagnostic commerçants.

A partir de ce constat partagé de la situation existante, le *modus operandi* de l'exercice a été répété avec une focalisation sur la vision d'avenir. Les participants ont été encouragés à réfléchir aux potentielles évolutions de l'interface de la gare à l'horizon 2040. Ces évolutions ont également été regroupées autour d'axes forts validés par l'ensemble des participants.

Résultats - Diagnostic et vision

De manière générale, les éléments de diagnostic des commerçants se distinguent partiellement du diagnostic de la population dans la mesure où ils mettent l'accent sur le manque de fluidité du trafic motorisé et de places de stationnement longue durée pour les voitures, ainsi que la question sécuritaire liée au trafic des stupéfiants dans le périmètre de l'interface de la gare. Néanmoins, ces constats rejoignent ceux de la population en dépeignant un secteur caractérisé par les conflits entre différents modes de mobilité, avec une circulation piétonne peu aisée, mais qui est le cœur effectif de la ville, dont l'image et les espaces extérieurs seraient à réaménager, en améliorant leur qualité et représentativité.

Pour ce qui concerne les principes directeurs de la vision d'avenir des commerçants, la fluidité du trafic motorisé et l'offre de stationnement pour les véhicules restent des thématiques centrales. Le besoin de garantir des places des livraisons et des autres services présents (centre médical, taxis, etc.) est notamment souligné. En outre, il est proposé d'aménager la partie devant la gare en espace de transit et non une zone de repos/détente, afin d'éviter des usages non-souhaités, en sécurisant l'interface de la gare et en y créant des espaces conviviaux et éclairés.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Les axes forts issus de l'exercice de **diagnostic** sont les suivants :

- Insécurité autour/dans l'interface de la Gare (deal de rue).
- Manque de parking et durée du stationnement trop courte.
- Accessibilité et fluidité – transit difficile et à réorienter pour les habitants de Vevey.
- Manque de passage sous-voie pour les piétons et circulation piétonne difficile.
- Gestion insuffisante des flux et du stationnement vélos.
- Un cœur de ville attractif qui manque d'éclairage et de points d'eau.
- Autres (accessibilité PMR à maintenir, arrêt de bus vs. accès BCV, etc.).

Les axes forts issus de l'exercice **vision d'avenir** sont les suivants :

- Éviter les conflits d'usage (voitures-piétons) et penser l'espace en 3D.
- Améliorer l'accessibilité au centre-ville en pensant "régional".
- Garantir la fluidité du trafic et améliorer la synchronisation des feux.
- Offrir des alternatives de transit ailleurs dans la ville et préserver les possibilités de circulations actuelles, entre autres sur l'avenue de Gilamont.
- Maintenir les possibilités de stationner, proposer des parkings courte et longue durée, voire les développer en souterrain.
- Réfléchir à un concept d'ensemble et au bon positionnement des places pour les services (livraisons, taxis, véhicules de secours, dépose minute, etc.).
- Considérer la gare comme un espace de transit et non une zone de repos/détente pour éviter dealers et mendiants, sécuriser.
- Optimiser les flux et le stationnement vélo.
- Créer des espaces conviviaux et éclairés.
- Considérer l'image du secteur comme porte d'entrée de Vevey ("carte de visite").

Ateliers de diagnostic et vision d'avenir avec les commerçants - Matinée du 26 février 2024



3.4 - SYNTHÈSE DES ATELIERS

PRINCIPES DIRECTEURS COORDONNÉS

Les principes directeurs coordonnés découlent de la mise en commun des résultats des deux ateliers vision d'avenir avec la population et de celui avec les commerçants. Pour ce faire, une première pesée des intérêts a été effectuée par le BAMO et la Ville de Vevey, afin de retenir les éléments récurrents. Ces **principes directeurs coordonnés** sont les suivants :

- Réaliser la variante V1 pour les bus, qui a pour atout sa proximité à la gare et permet de libérer les espaces des arrêts des bus actuels, jugés trop dispersés, pour d'autres utilisations (choisie par 5 groupes sur 6).
- Remettre à ciel ouvert le segment Sud de la Veveyse dans la partie en aval de la route cantonale, à proximité/autour de la place du 14 Juin. Cette remise à ciel ouvert s'accompagne d'un réaménagement avec surfaces végétalisées et arborisées, des espaces ludiques et de détente (berges accessibles, place de jeux, skatepark, arborisation, fontaine, extension de la terrasse du côté Est).
- Créer une place de la Gare réservée à la mobilité douce au Sud en continuité directe avec les bâtiments, végétalisée et arborisée, avec des bancs (espace de rencontre), un point d'eau (fontaine) et du stationnement pour vélos.
- Concevoir la place comme un espace d'accueil et de transition, permettant d'orienter la population et les voyageurs vers les différents quartiers et points d'attractivité de la ville.
- Conférer une identité marquée à l'interface pour souligner le caractère "Vevey, ville d'images", éventuellement avec une œuvre d'art emblématique en lien avec Vevey. Valoriser les espaces résiduels (giratoire, murs, façades borgnes).
- Créer des espaces conviviaux avec un éclairage adapté. Certains lieux sont trop éclairés, notamment devant le bâtiment Manor, d'autres ne le sont pas assez, notamment les passages inférieurs ou les ruelles.
- Prévoir un espace de dépose minute et un concept de livraison sur la partie Sud, la dépose minute étant à localiser de préférence à côté de l'avenue Gilamont ou au Sud de la place de Gare, le long de la RC 780, afin de garantir une proximité aux commerces, au service médical et autres services.
- Développer un parking souterrain multiusage longue durée au Nord de la gare (P+R, vélos, dépose-minute, taxis, Mobility), avec des passages inférieurs d'accès/sortie qui le relie à la gare. Le parking vélo doit être sécurisé. Le parking multiusage a été dans certains cas imaginé en sous-sol d'un bâtiment administratif/tertiaire, d'autres y ont projeté un parc arborisé, avec place de jeux au-dessus.
- Rouvrir le passage inférieur en continuité du quai du 8 Mars. Ce chemin et sa continuation (en surface ou en souterrain, en rouvrant le passage inférieur existant) doivent devenir une voie verte permettant de relier le quartier de Plan-Dessus au lac.
- Améliorer l'accessibilité PMR. Optimiser la continuité des espaces, supprimer les seuils préférer les rampes aux escaliers, élargir les trottoirs et prévoir un ascenseur vers Charmontey.
- Prévoir des aménagements légers pour valoriser les arcades et dynamiser le secteur Nord, p.ex. buvettes, cafés, stands, espaces artistiques, skatepark, installations éphémères.
- Améliorer l'espace aux sorties Nord des passages inférieurs Saint-Antoine et Communaux-Charmontey. Créer du stationnement pour vélos abrité et sécurisé, végétaliser les espaces (aussi les murs).
- Revoir la signalétique autour de tous les passages inférieurs. Celle-ci doit permettre au voyageur de mieux comprendre qu'il est encore dans l'interface de la gare mais également de l'orienter vers les différents quartiers et points d'attractivités de la ville.

ÉLÉMENTS NON RETENUS

Certains résultats issus des ateliers n'ont pas été retenus dans les principes directeurs coordonnés lorsqu'ils sont hors périmètre ou proposés de manière ponctuelle. Les principaux éléments non retenus sont les suivants :

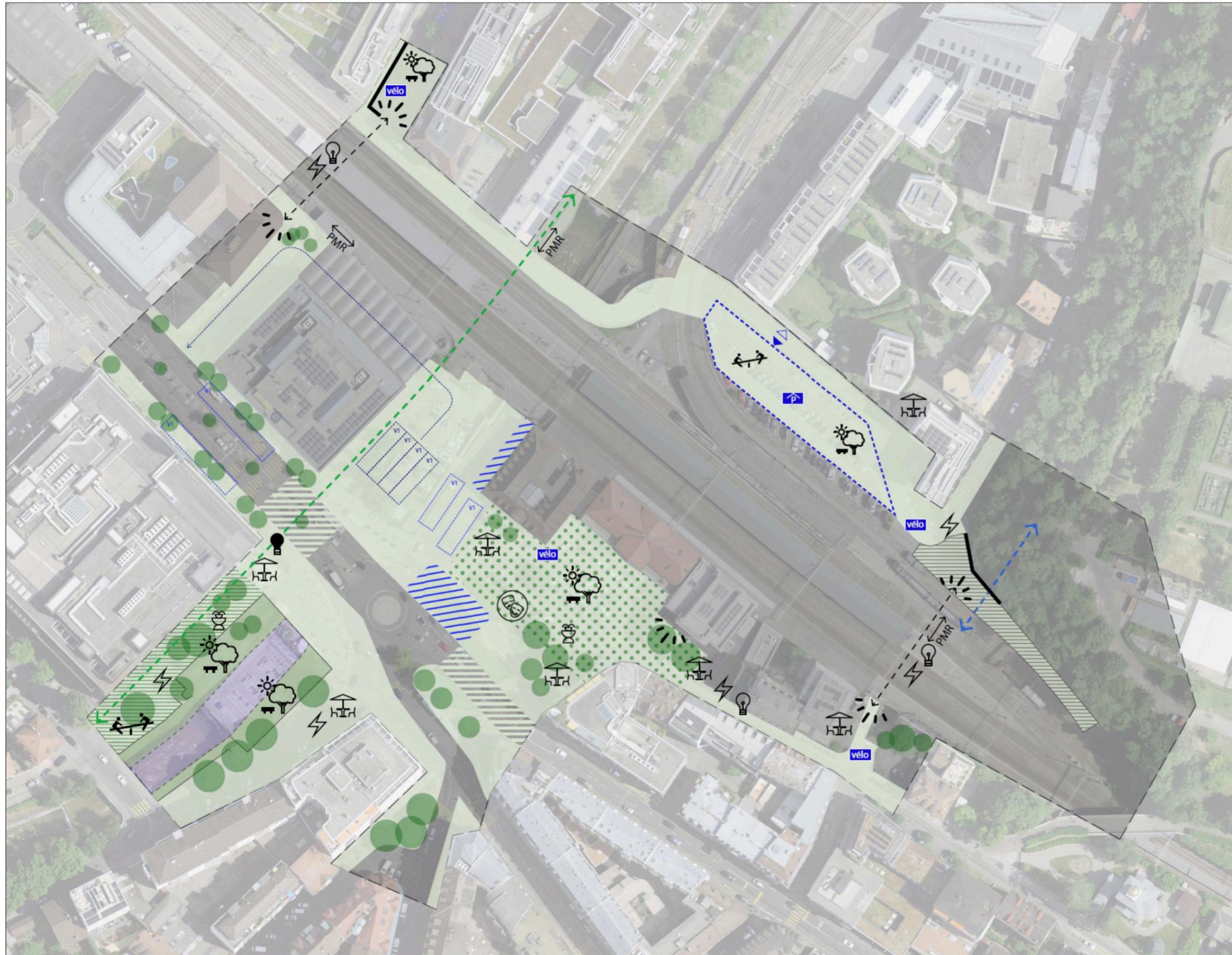
- Le maintien du stationnement TIM dans l'espace situé immédiatement devant la gare : cette demande, en lien avec des craintes de perte d'attractivité du secteur et de ses commerces, n'a pas été retenue en raison de l'idée de créer une place publique végétalisée, accueillante, proposée par la totalité des groupes participants aux ateliers réalisés avec la population.
- Enterrer le trafic des voitures de la RC 780 ou les flux piétons traversant : la première solution a été proposée par plusieurs groupes lors de l'exercice d'élaboration de leur "vision idéale" de l'interface de la gare, mais elle n'a pas été retenue lors de l'étape suivante d'élaboration de leur "vision concrète" à l'horizon 2030. La deuxième proposition a été avancée par plusieurs commerçants, sans néanmoins faire l'unanimité, avec des suggestions plus générales de réflexion en 3D.
- Muter l'espace du parking de la Poste en une sorte de place de la Gare bis, mais avec un revêtement plus minéral, des places de dépose-minute et du stationnement vélos abrité : cette idée n'a pas été retenue dans la synthèse, car en contradiction avec le principe plébiscité par la quasi-totalité des participants d'y prévoir la gare routière des bus régionaux.
- Couper complètement la circulation TIM sur le quai de la Veveyse et la rue des Communaux : cette proposition avancée par une minorité des participants a été retenue en partie, avec la proposition majoritaire de créer des zones piétonnes ou de rencontre sur ces axes, tout comme pour d'autres rues et espaces publics (voir le plan à page 17 pour le détail).

PLAN DE LA VISION PARTICIPATIVE

Les principes directeurs coordonnés issus de l'ensemble de ateliers participatifs ont servi de base pour élaborer le **plan de la vision participative** (voir page suivante).

Plan des principes directeurs coordonnés

1:500



Légende

-  Périmètre du projet
-  Secteurs intouchés par le projet
-  Arbres existants
-  Zones piétonnes et de rencontre à créer
-  Place publique de la gare
-  Traversées piétonnes à améliorer / créer
-  Berges à valoriser
-  Remise à ciel ouvert de la Veveysse
-  Valoriser les arcades par des aménagements légers (skatepark, jeux, foodtruck, espaces artistiques, etc.)
-  Réaménagement de la place du 14 juin (espaces ludiques et de détente, skatepark, etc.)
-  Terrasse à valoriser
-  Place de jeux et de rencontre à développer
-  Ilot de chaleur à réduire / végétation à développer
-  Fontaine et jeux d'eau
-  Art urbain à valoriser
-  Esthétique des murs à améliorer / art urbain
-  Sécurité à renforcer
-  Projets urbains à développer avec parking en sous-sol
-  Parking souterrain (parking public, Park & Ride, dépose minute (kiss & ride), vélo-station, taxi, mobility)
-  Entrée de parking existante / à créer
-  Stationnement pour vélo abrité et sécurisé
-  Interface mobilité multiple (dépose-minute, livraison, accès centre médical, taxi)
-  Variante d'implantation des bus régionaux
-  Variante d'implantation des bus urbains
-  Voie verte à valoriser (passage inférieur à rouvrir)
-  Accès au plateau de Charmontey à améliorer
-  Passages inférieurs à améliorer et sécuriser
-  Eclairage à renforcer / à diminuer
-  Obstacle PMR à supprimer
-  Repères urbains et signalétique à développer

3.5 - SONDAGE EN LIGNE

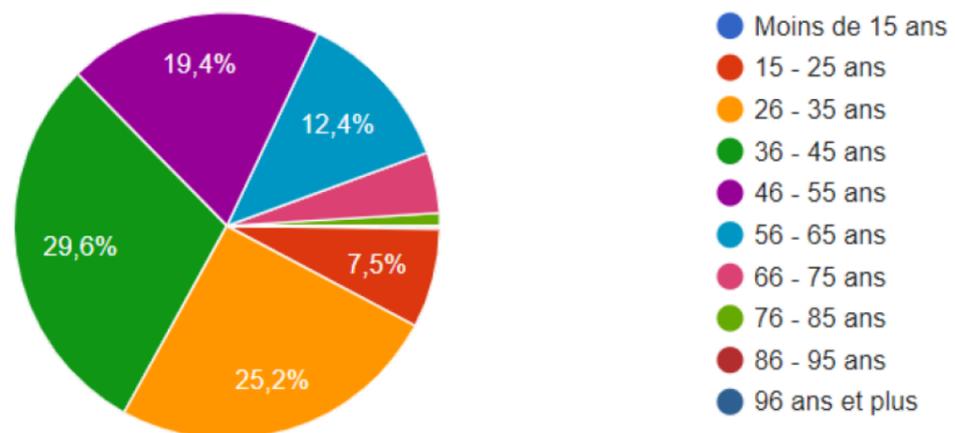
Un sondage en ligne a été mené par la Ville de Vevey en parallèle au déroulement des ateliers participatifs avec la population et les commerçants résumé ci-dessus.

Un rapport de synthèse des résultats du sondage en ligne a été rédigé par la Ville. Il est annexé au présent rapport en tant que document séparé.

Sondage en ligne - Graphique résumant les profils des 412 participants (source : Ville de Vevey)

Age

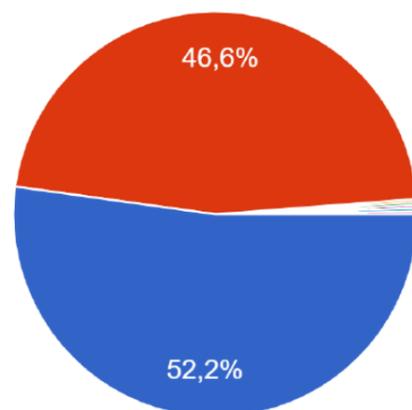
412 réponses



Identité de genre

412 réponses

- Femme
- Homme



4 - CONCLUSION

4.1 - BOITE A IDÉES

En complément de l'ensemble des ateliers, une boîte à idées a été mise à disposition des participants qui pouvaient ainsi transmettre leurs suggestions complémentaires concernant l'interface de la gare de Vevey.

Cet outil a finalement été utilisé qu'une fois pour faire part d'autres propositions concrètes non formulées lors des ateliers participatifs, notamment la suggestion à la Municipalité de créer et envoyer un tout-ménage pour le stationnement vélos (avec mode d'emploi de la vélostation), dans le style des trois dépliants existants. Il est noté que ces trois dépliants contiennent déjà certaines informations concernant les deux-roues non motorisées, notamment les emplacements des places de stationnement des vélos et vélos cargo en libre service.

4.2 - CONCLUSIONS

La démarche participative organisée en cinq ateliers avec la population et un atelier avec les commerçants, ainsi que le sondage en ligne ont obtenu un vif succès. Les ateliers thématiques d'établissement du diagnostic citoyen ont, d'un côté, confirmé en beaucoup de points le diagnostic technique effectué en parallèle par le groupement des mandataires des études préliminaires. De l'autre côté, les ateliers d'élaboration de la vision participative ont fait émerger des principes directeurs clairs qui vont être intégrées, dans la mesure du possible et selon une deuxième pesée des intérêts effectuée par la Commune, dans l'image directrice finale contenue dans le cahier des charges des MEP. Ces principes directeurs coordonnés, qui sont détaillées auparavant à la page 16, peuvent être synthétisées comme suit :

Mobilité

Le souhait principal émergeant des ateliers est d'apaiser les conflits entre les différents modes de trafic présents sur la route cantonale en réaménageant cet axe majeur qui traverse l'interface de la gare et en prêtant une attention particulière à l'optimisation des passages piétons. Le regroupement des arrêts de bus des lignes régionales en une gare routière, localisée à la place de l'actuel parking de la Poste, ainsi que la création d'un parking souterrain multiusage longue durée au Nord de la gare, plébiscités lors des différents ateliers, participent à cet objectif d'amélioration et de sécurisation des différents flux et du fonctionnement général de tout le périmètre de l'interface de la gare, tout en garantissant une bonne solution pour le stationnement. D'autres éléments de mobilité douce devraient aussi être améliorés, comme notamment les places de stationnement pour vélos, qui devraient être abritées et sécurisées, ainsi que la perméabilité entre la partie Nord et Sud, en rouvrant le passage inférieur en continuité du quai du 8 Mars (créant une voie verte jusqu'au lac) et en améliorant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ici et dans toute l'interface.

Urbanisme et espaces publics

La grande majorité des participants a proposé de créer une vraie place de la Gare réservée à la mobilité douce, au Sud, en continuité directe avec les bâtiments. Cette place devrait être végétalisée, arborisée, vivante et caractérisée par des espaces de rencontre et des points d'eau, un lieux où la circulation ainsi que le stationnement des véhicules motorisés seraient restreints. Les autres espaces publics de l'interface devraient aussi être revalorisés et sécurisés, comme notamment la place du 14 Juin qui devrait aller de pair avec la remise à ciel ouvert de ce segment de la Veveyse, avec des berges accessibles.

Attractivité et commerces

La valorisation des terrasses existantes, voire leur augmentation, a été souhaitée. Pour ce qui concerne l'espace au dessus du parking souterrain plébiscité pour le secteur Nord, l'avis des participants est partagé, une moitié proposant un ouvrage pouvant intégrer du tertiaire, l'autre moitié préconisant plutôt le développement d'un espace public arborisé et muni de place de jeux, bancs, points d'eau, etc. Enfin, l'avis partagé de dynamiser le secteur Nord, en y amenant et en prévoyant des aménagements légers pour valoriser les arcades, ainsi qu'en améliorant et sécurisant l'espace aux sorties des passages sous-voies.



Le présent rapport de synthèse a été
rédigé par ABA Partenaires SA



● ABA PARTENAIRES SA
AGITATEURS D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

● ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
004121 721 26 26

VEVEY <
DEMAIN
OBJECTIF GARE
ENSEMBLE
CRÉONS L'AVENIR!

2030

